

VENTE SUR LICITATION D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,
11 rue d'Orival
Le JEUDI 25 JANVIER 2024 à 9H00

STUDIO de 30.27m²
2 avenue de Rollon
Commune de TOUQUES (CALVADOS)

Biens et droits immobiliers dans un ensemble en copropriété dénommé LES CLOS NORMANDS, sis à TOUQUES (14800) 2 avenue de Rollon, cadastré Section AK N°192, d'une contenance totale de 25a 77ca, formant les lots n° 1236, 1289 et 1320, comprenant une place de parking, une cave et un studio situé au 2^{ème} étage du bâtiment A, composé d'une entrée, une salle de bains, un séjour et une cuisine

CONDITIONS D'OCCUPATION : Les biens dépendant de la succession de Monsieur SCHUVER ne font l'objet d'aucun bail et sont occupés, de façon occasionnelle, à titre de résidence secondaire, par Mme Claudine LANCESTRE.



VISITE SUR PLACE organisée par la SELARL LEROY & BLAIS, Commissaires de Justice à TROUVILLE SUR MER, le **vendredi 19 janvier 2024 de 14h00 à 15h30**

Aux requête, poursuites et diligences de Mme Claudine LANCESTRE, domiciliée 60 avenue du Général Leclerc 78230 LE PECQ, ayant pour avocate **Me Ivana HAGUIER**, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

CINQUANTE MILLE EUROS – 50 000 €
avec faculté de baisse d'un quart
frais préparatoires payables en sus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX. Un chèque de banque de 5 000 euros, représentant 10 % de la mise à prix, libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Ivana HAGUIER avocate, le 1^{er} décembre 2023